

PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue le 23 octobre 2014 par conférence téléphonique à 13 :30 heures à laquelle sont présents :

MM. Marcel Alexander, Michel Demers, Raymond Talbot, Daniel Hébert et Mme Aline Dib, étant tous les administrateurs de la Corporation et formant quorum des membres du conseil d'administration.

Participent également à la réunion :

- **Me Marie-Claude Mondor, adjoint au directeur général, Ville de Laval**
- **Me Eve-Marie Lefort, gestionnaire de contrat, projet Place Bell, Ville de Laval**
- **M. Jean-Marc Venne, directeur de projet Place Bell, Ville de Laval**

CA-2014-10-23/001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté tel que modifié par l'ajout du point 4.1.

(Réf : 1.2)

CA-2014-10-23/002

CONFIRMATION À EVENKO - TRAVAUX EFFECTUÉS PAR TRIZART FONT PARTIE DES IMMOBILISATIONS SUPPLÉMENTAIRES

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Président

D'autoriser Aréna des Canadiens à utiliser les fonds alloués pour les immobilisations supplémentaires à la convention signée avec la Cité pour les honoraires de Trizart, qui sont donc assimilés et font partie des améliorations scénographiques prévues aux immobilisations supplémentaires, et ce, jusqu'à concurrence de 950 000 \$ (frais prévus à l'offre de service de Trizart de mars 2013 à Aréna des Canadiens).

(Réf : 3.1)

CA-2014-10-23/003

AUTORISATION POUR LE REPRÉSENTANT À
SIGNER L'ORDRE DE CHANGEMENT 002 - ACONEX

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser la signature de l'ordre de changement 002 par M. Jean-Marc Venne en tant que représentant de la Cité, fondé sur l'avis de changement de l'Entrepreneur et son estimation pour l'achat et l'utilisation d'Aconex comme logiciel de gestion documentaire pour le projet au montant de 121 038,75 \$.

(Réf : 3.2)

CA-2014-10-23/004

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
RÉUNION DU 17 SEPTEMBRE 2014

Président

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 17 septembre 2014, tel que rédigé.

(Réf : 4.1)

CA-2014-10-23/005

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
RÉUNION DU 2 OCTOBRE 2014

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 2 octobre 2014, tel que rédigé.

(Réf : 4.2)

CA-2014-10-23/006

LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 14 :35 heures.

(Réf : 5.0)

Président

(signé) M. MARCEL ALEXANDER
M. Marcel Alexander, président

COPIE CONFORME
CA 23 OCTOBRE 2014

Président